

« Le Phare »

Édition juillet-août-septembre 2022



MOT DU MAIRE

Chères concitoyennes,
Chers concitoyens,

Tout comme moi, je suis certain que vous êtes heureux de voir apparaître les premiers signes d'une saison touristique très prometteuse. Plusieurs établissements, hôtels, restaurants et musées voient déjà un achalandage très intéressant et les réservations affluent de toute part.

Notre équipe et moi travaillons plusieurs dossiers en parallèle et, plus particulièrement, le dossier des traversiers. Nous nous assurons que les services annoncés et promis soient rendus. Nous demeurons également à l'affût concernant le dossier du déplacement des quais. L'étude d'opportunité progresse et plusieurs acteurs socioéconomiques ont été contactés pour connaître leur opinion face à ce projet.

Nous étions aussi préoccupés par la mise aux normes de l'automate programmable qui est essentiel au bon fonctionnement du système de gestion d'eau potable; le remplacement de l'équipement est maintenant complété. C'est sécurisant de savoir que notre réseau d'alimentation en eau potable est entretenu adéquatement.

Je tiens aussi à vous sensibiliser à la prolifération de La Renouée du Japon qui est une espèce très envahissante. Plusieurs endroits sur l'île sont déjà envahis par cette plante nuisible. Il faut d'ailleurs user de prudence si nous voulons l'éradiquer de nos propriétés car l'objectif n'est certainement pas d'aggraver le problème. Vous trouverez de l'information sur le sujet auprès du ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation (MAPAQ) et du ministère de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques (MELCC). Il est important de ne pas se fier à l'information trouvée sur les divers sites Internet.

Au nom de tous, je souhaite à Madame Roxane Pedneault la bienvenue au sein de l'équipe de l'administration municipale, à titre de greffière-trésorière adjointe. Sa candidature a été retenue pour le remplacement de Madame Marie Dufour. J'espère que ce nouvel emploi sera pour elle le début d'une heureuse et longue carrière dans le monde municipal ainsi qu'une source de défis professionnels au quotidien.

En terminant, je vous souhaite de passer un très bel été. Profitez bien de la belle saison pour vous ressourcer, vous amuser et côtoyer vos parents et amis. Bon été!



Municipalité de L'Isle-aux-Coudres

1026, chemin des Coudriers

Téléphone : 418 760-1060

Télécopieur : 418 760-1061

Courriel :

contact@municipaliteiac.ca

Site Internet : www.municipaliteiac.ca

Prochaines séances ordinaires

du conseil municipal :

11 juillet 2022

8 août 2022

12 septembre 2022

Les séances débutent à 19h00.

Veillez prendre note que durant la période estivale, soit du 24 juin au 5 septembre 2022, l'hôtel de ville est ouvert au public selon l'horaire suivant et fermé les jours fériés :

Du lundi au jeudi,
de 8h00 à 12h00 et de 13h00 à 16h00
Le vendredi, de 8h00 à 12h00

Soyez les bienvenus!



RÉAMÉNAGEMENT PARTIEL DES BUREAUX MUNICIPAUX

La municipalité bénéficie d'une subvention reçue dans le cadre du Programme d'aide financière pour les bâtiments municipaux (PRABAM). Les travaux visant les hôtels de ville sont notamment admissibles.

La municipalité souhaite donc bénéficier de cette subvention afin de procéder au réaménagement des bureaux de l'administration municipale afin qu'ils soient mieux adaptés à ses besoins et plus conviviaux pour sa clientèle.

SÉCURITÉ ROUTIÈRE

Les amateurs de vélo sont déjà au rendez-vous sur les routes de l'Isle. Être cycliste, c'est souvent se contenter d'une mince bande cyclable, se méfier des cailloux, des bouches d'égout, des nids-de-poule, des angles morts et des portières. Soyons vigilants et respectons les distances ! Et comme cycliste, il ne faut pas non plus oublier le respect du Code de la sécurité routière : rouler en file indienne, s'arrêter aux arrêts obligatoires, signaler nos intentions de tourner, etc. Le partage de la route, c'est pour tous!

SERVICE INCENDIE



Il est important d'obtenir un permis avant tout brûlage de résidus végétaux ou de feu à ciel ouvert. C'est gratuit.

Communiquez avec Éric Dufour, directeur du service de sécurité incendie, au 418 240-0642.

NUISANCES PAR LE BRUIT

Vous n'en pouvez plus de ce chien qui aboie toute la journée, de la tondeuse passée le dimanche matin, de la musique jouée à tue-tête ou du bruit des véhicules hors-route ? Pour qu'un bruit soit considéré comme un inconfort anormal du voisinage, il faut entre autres se demander :

- si ce bruit est répétitif (récurrent) ;
- combien de temps il dure ;
- s'il est imprévisible ;
- s'il entraîne des conséquences sérieuses.

Il faut aussi tenir compte de l'emplacement de la résidence et des habitudes de la communauté.

Notre municipalité a un règlement sur la qualité de vie qui encadre la nuisance par le bruit. Le bruit se définit ainsi : Le fait, pour la personne qui émet un bruit ou qui est le propriétaire, l'usager, la personne qui a la garde ou le contrôle de la source de bruit de faire, de provoquer, de tolérer, de permettre ou d'inciter à faire, de quelque façon que ce soit, du bruit susceptible de troubler la paix, la tranquillité, le confort, le repos, le bien-être des personnes du voisinage. Il en est de même du fait du propriétaire ou du gardien d'un bien, incluant un immeuble, de ne pas prendre les mesures nécessaires afin que ce bruit ne soit pas provoqué ou généré.

COMITÉ DES LOISIRS DE L'ISLE-AUX-COUDRES



C'est avec beaucoup d'enthousiasme que les personnes ci-après énumérées ont levé la main pour œuvrer bénévolement à mettre en place des activités rejoignant autant les familles que les personnes seules, jeunes et moins jeunes, à savoir :

- Catherine-Rose Laforest, conseillère municipale;
- Patrice Harvey, conseiller municipal;
- Caroline Dufour, citoyenne et représentante de Tourisme Isle-aux-Coudres;
- Samuel Boudreault, citoyen et représentant de Sport Action;
- Kathleen Normand, représentante de l'Ancre Isle-aux-Coudres;
- Carole-Anne Harvey, citoyenne;
- Francis Boudreault, citoyen;
- Élisabeth Trudel, citoyenne;
- Pamela Harvey, en soutien administratif au comité et représentant de l'OPP de l'école Saint-Pierre.

Soyez attentifs au calendrier des activités à venir!
Félicitations à tous!

SERVICE D'URBANISME

Le 13 juin dernier, la municipalité a accueilli un nouvel inspecteur au sein de son service d'urbanisme, Monsieur **Alexandre Souillat**, il sera dorénavant la ressource attitrée en matière d'émission de permis. Vous pouvez le joindre les mercredis et les jeudis, sur rendez-vous, en personne ou par téléphone.

Avec le beau temps qui arrive, n'oubliez pas de faire vos demandes de permis pour vos travaux de tout genre ou pour l'installation d'une piscine ou d'un bain à remous (spa). Pour la sécurité de tous, l'installation d'une piscine ou d'un bain à remous doit être faite conformément aux réglementations provinciales et municipales et nécessite préalablement l'émission d'un permis par la municipalité. Les normes en vigueur vous guideront concernant l'implantation, l'accès et les mesures de sécurité relatifs à ce loisir.

RAPPEL IMPORTANT : Vous devez procéder à la mise aux normes de vos installations septiques avant le 31 décembre 2022? Sachez qu'un tel projet comporte plusieurs étapes qui peuvent occasionner de nombreux délais. Ne tardez donc pas à l'initier, si ce n'est pas déjà fait.

Pour toute demande de permis, vous pouvez accéder aux formulaires sur notre site Internet et nous faire parvenir votre demande par courriel, par courrier ou en personne.

PICKLEBALL

Aussi appelé tennis léger, le *pickleball* est une variante du tennis traditionnel. Il est souvent présenté comme un sport de raquette nord-américain qui combine des éléments du tennis, du badminton et du tennis de table.

Plusieurs adeptes se donnent déjà rendez-vous à la patinoire, derrière l'édifice municipal. Un deuxième terrain ainsi qu'un second filet amovible seront bientôt disponibles. Vous pouvez joindre leur groupe sur Facebook à **Pickleball Isle-aux-Coudres**.



BIBLIOTHÈQUE «POUR LA SUITE DU MONDE»

Nous souhaitons de bonnes vacances aux étudiants et professeurs. Profitez bien de votre congé pour vous reposer et profiter d'activités en famille. Si le cœur vous en dit, passez nous voir à la bibliothèque. Un bon livre procure des heures de détente et d'évasion. Beaucoup de nouveautés sont disponibles et si vous désirez un titre en particulier, nous en ferons la demande dans une autre bibliothèque. Nous avons également installé nos boîtes à livres à l'édifice municipal ainsi qu'à la Halte du Pilier.

Nos heures d'ouverture sont : Mardi: 14h00 à 15h00
Jeudi: 19h00 à 20h00
Samedi: 10h00 à 11h00

Au plaisir de vous recevoir et de partager le plaisir de lire!

Les bénévoles

CLUB FADOQ— LES INSULAIRES DE L'ISLE-AUX-COUDRES!

Nous souhaitons tout d'abord la bienvenue à tous les nouveaux arrivants et particulièrement aux jeunes de 50 ans et plus.

Si ce n'est déjà fait, nous vous encourageons à vous joindre à nous pour participer à différentes activités sociales. On y rencontre des gens animés et intéressants. On s'amuse! Quoi de mieux, après la période difficile que nous venons de vivre...

Vous pourriez aussi devenir membre du club en contactant Mme Fleurette Dufour au 418 438-1365 ou Mme Rina Lang au 418 240-0224 et, ainsi, profiter de belles économies.

Pour la période estivale, vous êtes les bienvenus aux activités offertes actuellement qui sont, un dimanche sur deux : le baseball poche à 13 h 00 et le bingo à 18 h 30. Il y a aussi le croquet à tous les soirs de beau temps. Un jeu extérieur de quilles finlandaises (Mölkky) s'ajoutera également sous peu.

À l'automne, s'ajouteront hebdomadairement des cours de danse en ligne populaire et country et une activité de jeux de cartes.

Vous pouvez aussi déjà porter à votre agenda les soirées thématiques suivantes :

19 novembre : Soirée de la Sainte-Catherine (avec soirée dansante)

10 décembre : Souper de Noël (avec soirée dansante)

14 janvier : Souper des Rois (avec soirée dansante)

11 février : Souper de la Saint-Valentin (avec soirée dansante)

25 février : La criée (encan)

18 mars : Soirée de la Mi-Carême (avec soirée dansante)

Mai : Assemblée générale annuelle du Club
Déjeuner des membres du Club

Toutes les activités ont lieu dans les locaux de la FADOQ de l'île situés au 1969, chemin des Coudriers.

ÉCOCENTRE—CHEMIN D'ACCÈS

La municipalité vous rappelle que l'accès à l'écocentre se fait via le chemin Pedneault accessible depuis le **chemin de la Traverse** (à proximité de la caserne incendie) et non pas par le chemin privé situé entre l'Ancrage et le casse-croûte Le Marsouin 2.0.

CERCLE DES FEMMIÈRES DE L'ISLE-AUX-COUDRES



Le tissage et nos bingos se poursuivent durant la période estivale

Le Cercle de Femmières L'Isle-aux-Coudres fait relâche durant l'été. Toutefois, notre local de tissage restera accessible à nos membres durant cette période. De même, nos bingos aux deux semaines se poursuivront pour les insulaires, leurs invités et les touristes de 18 ans et plus intéressés.

Le 22 juin dernier, le CFL tenait son assemblée générale annuelle (AGA). Pour l'occasion, le conseil d'administration et les membres recevaient la présidente de la Fédération 11, Mme Liette Saillant, ainsi que la secrétaire, Mme Suzanne Tremblay. En raison de la date de tombée des textes pour le journal, nous vous reviendrons avec la composition du nouveau conseil d'administration et d'autres détails concernant cette soirée dans le prochain numéro.

Le 14 juillet prochain, toutes les membres, jointes par téléphone, ont été invitées à assister à la comédie musicale *Pied de poule* à l'hôtel Cap-aux-Pierres. Une sortie sociale gratuite rendue possible grâce au Programme Nouveaux Horizons pour les Aînés (PNHA). Les membres qui n'auraient pas de transport sont priées de nous en aviser (Ginette, 438-9487 ou Gisèle, 435-1640) et il nous fera plaisir d'aller vous chercher et vous raccompagner.

En terminant, nous tenons à souhaiter à toutes nos membres, ainsi qu'à la communauté insulaire, un été rempli de beaux moments de bonheur, en famille et entre amis. Profitez de la pléiade d'activités de toutes sortes proposées sur notre belle île.

8 GESTES SIMPLES DE BON VOISINAGE

1. Se saluer
Sourire et prendre des nouvelles.
Il n'est jamais trop tard pour se présenter!

2. Participer à la fête des voisins
À chaque année, le 1er samedi de juin!

3. Garder l'oeil ouvert pendant leur absence
On peut aussi ramasser le courrier, arroser les plantes, nourrir les animaux, etc.

4. Souhaiter la bienvenue aux nouveaux
On les informe des services et commerces des environs.

5. Offrir des denrées en trop et des objets non utilisés
Comme des légumes de notre jardin, vivaces, magazines, etc.

6. Oser emprunter une tasse de sucre
Ou une marmite pour cuisiner notre fameuse sauce à spaghetti (et en offrir une portion!).

7. Proposer son aide
Pour faire des courses, sortir les poubelles, monter les sacs d'épicerie, etc.

8. D'autres idées...
Échanger du temps de gardiennage, faire du co-voiturage, aller marcher, prendre un café, etc.



L'ANCRAGE DE L'ISLE-AUX-COUDRES



Le mardi 21 juin, nous avons tenu notre AGA à l'Ancrage ! Nous avons fait le point sur la santé de l'organisme, qui va bien et qui évolue ! Cette année, nous fêtons les 20 ans de l'organisme, votre automne risque d'être bien occupé !

En attendant, cet été nous vous proposons plusieurs activités et services :

- La popote roulante au coût de 8,00 \$ vous est livrée les lundis, les mardis et les jeudis.

- La Halte-répit pour proches aidants rouvre ses portes pour cet été. Confiez-nous vos proches de 9h00 à 14h00 tous les mercredis.

- Ponctuellement, nous allons offrir des visites d'amitiés durant tout l'été, surveillez la TV communautaire et nos réseaux sociaux.

- La friperie, le bazar et la bouquinerie sont ouverts de 9h00 à 17h00, du lundi au vendredi.

- Les potagers partagés sont prêts, notre étudiant va s'en occuper tout l'été. Pourquoi ne pas lui donner un coup de main de temps en temps ? Appelez-nous !

- Nous recherchons des bénévoles pour animer des activités auprès des résidents du Pavillon Restons Chez-Nous

- Vous avez des jeunes entre 5 et 12 ans ? Tous les mardis soirs durant l'été, nous nous retrouvons pour des entraînements de soccer avec Sport-Action.

Pour toutes demandes d'informations, appelez Cathy au 418 438-1616 p. 301

Les équipes de l'Ancrage et du Pavillon Restons Chez-Nous vous souhaitent un bel été !

MADA—DÉPÔT D'UNE DEMANDE DE FINANCEMENT AU PROGRAMME PRIMA

Le Programme d'infrastructures pour les aînés (PRIMA), édition 2022, soutient les municipalités engagées dans la démarche Municipalité amie des aînés (MADA) pour l'amélioration, la rénovation ou la construction de petits projets d'infrastructures utilisées par les personnes âgées et répondant à leurs besoins.

La municipalité, aidée du comité local MADA, est actuellement en train de préparer une demande financière qui sera déposée au PRIMA, et ce, afin de réaliser des objectifs énoncés dans le plan d'action MADA 2020-2030.

C'est donc dans cette perspective que la municipalité déposera un projet visant l'accessibilité à l'édifice municipal par l'installation d'une chaise élévatrice et la bonification des aménagements de loisirs et de détente extérieurs, comme la création de deux terrains de pétanque et d'un espace couvert et l'achat de mobiliers urbains. Pour assurer la réussite du projet, une somme couvrant les frais pour la confection d'un plan d'aménagement a aussi été prévu au budget.



Credit photo : André Lavoie, photo de L'Isle «en or»

CALENDRIER DES MATIÈRES RÉSIDUELLES

Juillet 2022			Août 2022			Septembre 2022		
Récupération Lundi	Compost Mardi	Ordures Jeudi	Récupération Lundi	Compost Mardi	Ordures Jeudi	Récupération Lundi	Compost Mardi	Ordures Jeudi
	5			2	4	5	6	
11	12	14	8	9			13	15
	19			16		19	20	
25	26		22	23	25		27	
				30				